

Réunion parents ULIS

DES STAGES ET UNE ORIENTATION À
CONSTRUIRE ENSEMBLE

Mme Pasgrimaud Florence
Mme Pitoiset Barbara

Les finalités de l'ULIS Collège

→ Acquisition des compétences du socle commun validées tout au long du parcours : cycle 3 pour le CFG / Brevet professionnel, cycle 4 pour le Brevet des collèges

→ Orientations Possibles :

- CAP avec ou sans dispositif ULIS en lycée professionnel
- CAP en alternance en CFA, MFR, ...
- IMPro (milieu protégé)

Le parcours avenir



En 6^{ème}, je prends mes marques dans le collège.

Je prends conscience de mes possibilités d'apprentissage et des limites qui sont les conséquences de mes troubles ou déficiences.

Je commence à découvrir des métiers à travers des documentaires et des recherches ou des rencontres.

En 5^{ème}, je vis pleinement ma place dans le collège.



Je continue à me découvrir, à bien reconnaître mes possibilités d'apprentissage et mes limites qui sont les conséquences de mes troubles ou déficiences.

Je poursuis mes découvertes sur les métiers à travers des documentaires et des recherches ou des rencontres.

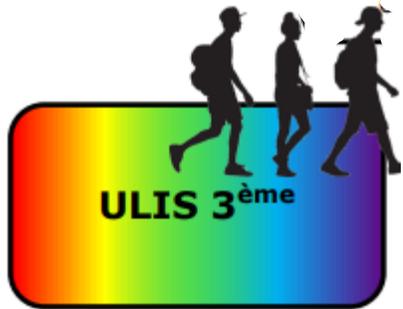
Je fais une journée d'observation auprès d'un proche et je découvre ainsi son métier de plus près.



En 4^{ème}, je commence à préparer mon avenir professionnel.

J'effectue mes deux premiers stages de 5 jours, en allant du connu vers l'inconnu.

Je m'informe sur les parcours possibles de formation. Je me projette, je commence à préciser mon parcours. Je prends conscience qu'il faudra sûrement m'éloigner de ce que je connais pour faire une formation, peut-être envisager d'être pensionnaire...



En 3^{ème}, je poursuis la préparation de mon avenir professionnel. J'effectue 3 stages de 5 jours.

Je continue à m'informer sur tout ce qui se fait en terme de possibilité d'apprentissages. Je suis bien conscient de mes limites qui sont les conséquences de mes troubles ou déficiences ; je sais quels sont les moyens de compensation dont j'ai besoin ; je connais mes atouts, mes capacités.

Les stages

	4ème	3ème
1er stage	Du 22 au 26/01/24	Du 11 au 15/12/23
2ème stage	Du 18 au 22/03/24	Du 22 au 26/01/24
3ème stage		Du 18 au 22/03/24

En 4ème, il y a 2 stages.

1er stage de 5 jours : Si possible près de chez soi, dans la famille, chez des amis. Il s'agit de faire une première expérience dans un lieu qui rassure.

2ème stage de 5 jours : On essaie de trouver un stage dans un métier que l'on souhaite mais chez des inconnus... sans aller trop loin si possible.

En 3ème, il y a 3 stages.

1er stage de 5 jours : dans le domaine où l'on pense se diriger

2ème stage de 5 jours : tester un autre domaine ou une entreprise qui fonctionne autrement

3ème stage de 5 jours : en fonction des premiers stages et des besoins

A quoi servent les stages?

→ Ils servent essentiellement à découvrir son orientation professionnelle pour choisir ses études après la classe de 3^{ème}. De nombreux élèves iront vers une formation en alternance, il faut bien la choisir ; d'autres poursuivront en IME ou en CAP ou ...

Pour bien choisir, il faut :

- avoir découvert des métiers et des milieux professionnels différents ;
- avoir découvert ses aptitudes et ses compétences réelles. Le métier dont on rêve n'est pas forcément celui dans lequel on a des compétences ;
- avoir découvert des lieux de formations... parfois loin de chez soi.

→ Les stages servent également à développer ses compétences sociales (règle de politesse, vestimentaire, de comportement... dans le monde du travail). Ils apprennent aussi à gérer certaines émotions, les premiers stages peuvent être angoissants.

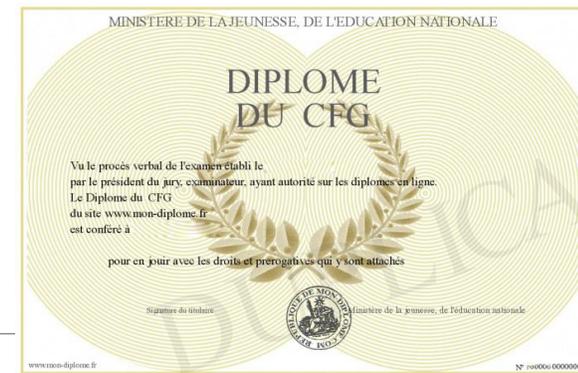
→ Ils permettent aussi d'étoffer peu à peu le CV du jeune. Un jeune qui doit trouver un patron pour des études en alternance aura plus de facilité s'il peut montrer ses diverses expériences.



Attention, c'est à la FAMILLE de trouver les stages.

Dans le dispositif ULIS, il y a un gros travail de préparation (CV, lettres de motivation, bilans et rapports de stages...) mais la recherche sera le travail des familles.

LE CFG



C'est le premier diplôme de l'Education Nationale, il a remplacé le certificat d'étude.

Le CFG permet à bon nombre d'élèves d'obtenir au moins un diplôme. Il permet aussi d'attester d'un niveau de compétences et avec le CFG on peut prétendre à rentrer dans une formation qualifiante de niveau V : Le CAP.

C'est un diplôme qui s'adresse aux personnes n'ayant pas les capacités de passer le Brevet des collèges.

Il se compose d'un contrôle continu en maths et français pour valider le palier 2 du socle commun (cycle 3).

En plus, il y a une épreuve orale qui porte sur un dossier de stage professionnel qu'a réalisé le candidat.

PARCOURS POSSIBLE POUR UN ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

Travail en milieu ordinaire – Entreprises adaptées - ESAT

Formation initiale voie scolaire

BAC GENERAL
Tronc commun
et
enseignements
de
spécialisation

BAC
ST2S, STL,
STD2A....

CAP
avec ou sans soutien
ULIS

BAC
PRO

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

LYCEE PROFESSIONNEL

Formation initiale par alternance

CAP

BAC PRO

CFA – UFA - MFR

Accompagnement SESSAD/SAVS

Prépa apprentissage

CLASSE
ORDINAIRE

SEGPA/EREA

Dispositif ULIS

MFR
à partir de
la 4^{ème}

IME
Section Pré-
Professionnelle

DITEP

IEM

IES

COLLEGE

ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

PARCOURS POSSIBLE POUR UN ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

Travail en milieu ordinaire – Entreprises adaptées - ESAT

Formation initiale voie scolaire

BAC GENERAL
Tronc commun
et
enseignements
de spécialisation

BAC
ST2S, STL, STD2A....

CAP
avec ou sans soutien ULIS

BAC PRO

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

LYCEE PROFESSIONNEL

PARCOURS POSSIBLE POUR UN ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

Travail en milieu ordinaire – Entreprises adaptées - ESAT

Formation initiale par alternance

BAC PRO

CAP

CFA – UFA - MFR

Accompagnement SESSAD/SAVS

Prépa apprentissage

PARCOURS POSSIBLE POUR UN ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

Travail en milieu ordinaire – Entreprises adaptées - ESAT

IME
Section Pré-
Professionnelle

DITEP

IEM

IES

ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

1^{re} étape : réfléchir au projet d'orientation

D'octobre à décembre, votre enfant et vous-même devez :

- **vous informer sur les différents circuits** (générale ou technologique, professionnelles, enseignement adapté, enseignement agricole) ;
- **vous entretenir avec le professeur principal pour faire un point précis.** Un psychologue de l'Éducation nationale pourra être associé à cet entretien. Cet entretien a pour objectif de faire le bilan du parcours de votre enfant et de ses possibilités de poursuite d'études.

2^e étape : indiquer les intentions d'orientation

Entre janvier et mars, vous devez vous connecter au « **téléservice Orientation** », ou renseignez la fiche de dialogue remise par le collège, pour **exprimer les intentions d'orientation** (seconde générale et technologique, seconde professionnelle, première année de CAP) pour votre enfant.

3^e étape : faire les demandes d'orientation et d'affectation

En mai, vous devez indiquer les choix définitifs d'orientation pour votre enfant en vous connectant au « **téléservice Orientation** » ou en renseignant la fiche de dialogue remise par le collège.

En mai également, vous devez formuler des choix de formation et d'établissements en vous connectant au « **téléservice Affectation** » ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation. Le téléservice Affectation vous permet de consulter les offres de formation pour chacun des établissements.

4^e étape : prendre connaissance de la décision d'orientation

En juin, à l'issue du 3^e conseil de classe, l'équipe pédagogique formule une proposition d'orientation en fonction des vœux que vous avez exprimés et des résultats de votre enfant. **Celle-ci est validée par le chef d'établissement si elle correspond à votre demande et devient donc une décision d'orientation.** Dans le cas contraire, vous participerez à un entretien avec le chef d'établissement et votre enfant.

Attention ! **Ne pas confondre décision d'orientation et affectation.** La décision d'affectation, c'est le fait d'être accepté dans un établissement.

5^e étape : prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant

Fin juin-début juillet, consultez la notification d'affectation sur le « **téléservice Affectation** ». Vous pouvez également la demander auprès de l'établissement où est scolarisé votre enfant. Cette notification précise la formation et le lycée où votre enfant poursuivra sa scolarité.

À réception, inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.

Présentations de quelques CAP

CAPA jardinier paysagiste :

- LP Olivier Guichard à Guérande en apprentissage (UFA)
- Ecole de production de Briacé au Landreau voie scolaire
- EREA la rivière à Nantes voie scolaire
- LP le Grand Blottereau à Nantes voie scolaire
- MFR Val d' Erdre à Riaillé voie scolaire et par apprentissage

CAPA Métiers de l'agriculture

- EREA la rivière à Nantes voie scolaire
- LP le Grand Blottereau à Nantes voie scolaire
- MFR Val d' Erdre à Riaillé voie scolaire et par apprentissage

CAP Maçon

- EREA la rivière à Nantes voie scolaire
- CFA BTP St Brévin-St Herblain par apprentissage

CAP Maintenance des matériels véhicules

Option A véhicules particuliers :

-LP Monge-La Chauvinière à Nantes voie scolaire

Option B motocycles :

-LP Albert Chassagne à Paimboeuf en scolaire 1^{ère} année et apprentissage en 2^{nde}

Option C matériel d'espace verts

-EREA la rivière à Nantes et -LP Olivier Guichard à Guérande voie scolaire

CAP Métiers de la coiffure

- LP Jacques Goussier à Rezé voie scolaire
- CFA de la coiffure et de l'esthétique à St Nazaire en apprentissage
- CFA Nantes Académie coiffure à Nantes en apprentissage

CAP ATMFC (Assistant(e) technique en milieux familial et collectif)

- EREA la rivière à Nantes voie scolaire
- LP Brossaud Blancho à St Nazaire en voie scolaire
- LP J. J. Audubon à Couëron en voie scolaire

Liste des ULIS en LP en Loire Atlantique

- Saint Nazaire : LP André Boulloche et LP Brossaud Blancho
- Nantes : LP Bougainville et LP privé Saint Félix-La Salle
- Saint Sébastien sur Loire : LP Saint Joseph la Joliverie
- Clisson : LP privé Charles Péguy
- Chateaubriant : LP Guy Moquet